

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8794
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Emre SUMLU
Conseiller communal
Rue de l'Escaut, 3/42
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 27/06/2019

Objet: votre question écrite du 10 juin 2019 relative à la propreté publique

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez ci-dessous les réponses à votre question écrite du 10 juin 2019 relative à la propreté publique.

1. Le nombre de balayeurs par zone et par jour

Le service Propreté publique compte un effectif complet de balayeurs de 55 préposés (tout type d'horaire confondu). Le territoire est scindé fictivement en 3 secteurs : rural, maritime et centre. Le secteur maritime (Léopold II-Picard-Escaut-Jean Dubrucq-Jette) est couvert par 13 préposés. Le secteur centre (Vandenpeereboom-Ninove-quartier Heyvaert-Hainaut-Charbonnages-Léopold II-Houzeau de Lehaie-Léopold II) est couvert par 24 balayeurs. Le secteur rural (Vandenpeereboom vers Berchem-Saint-Agathe) est couvert par 18 balayeurs. Ces 3 secteurs sont encore scindés en tournées qui sont affectées à des préposés au balayage :

Secteur Maritime : 10 tournées
Secteur Centre : 7 tournées
Secteur Rural : 11 tournées

2. Le tonnage enlevé par mois

Pour l'année 2019 (de janvier à avril), le détail se fait comme suit :

<u>TONNAGE :</u>					
Numéro	Type de déchets	Janvier	Février	Mars	Avril
		<i>T</i>	<i>T</i>	<i>T</i>	<i>T</i>
1	Déchets de balayeuse	1,32	1,32	5,22	3,8
2	Déchets de construction	5	5,74		19,88
3	Déchets classe 2	175,82	151,86	153,98	186,62
4	Déchets verts	19,26	14,48	13,36	10,9
5	Pneus		0,78	2,66	0,42
6	Conteneurs VP			18,84	18,24

7	Electroménagers Déchets balayage- corbeilles				0,36
8		77,15	81,2	78,05	98,3
TOTAL/mois		278,55	255,38	272,11	338,52

EURO :

Numéro	Type de déchets	Janvier T	Février T	Mars T	Avril T
1	Déchets de balayuse	110,21	110,21	435,82	317,26
2	Déchets de construction	84,7	97,24		336,77
3	Déchets classe 2	28720,2	24806,33	25152,63	30811,08
4	Déchets verts	885,57	665,79	614,29	501,18
5	Pneus		117,97	402,32	63,52
6	Conteneurs VP			4094,49	4165,98
7	Electroménagers Déchets balayage- corbeilles				23,96
8		7601,6	8000,67	7690,29	9685,53
TOTAL/mois		37402,28	33798,21	38389,84	45905,28

3. Le nombre de « GLOUTON » en service

Le service compte 15 Gluttons opérationnels qui sont répartis comme suit :

- Secteur Maritime : 3 unités
- Secteur Centre : 10 unités
- Secteur Rural : 2 unités

4. Le nombre du personnel de nettoyage en congé de maladie :

Ci-joint le pourcentage de maladie des effectifs de balayage pour les 6 premiers mois de cette année :

- Mois de janvier : 4,94%
- Mois de février : 3,90%
- Mois de Mars : 8,17%
- Mois d'avril : 9,80%
- Mois de mai : 10,26%
- Mois de juin (2ères semaines) : 9,00%

5. Plan de diversité parmi le personnel de nettoyage ?

Il n'y a pas de plan de diversité spécifique au service Propreté publique mais il y en a bien un pour l'ensemble du personnel communal.

Dans le cadre de la réglementation du 19/07/2012 qui porte exécution de l'ordonnance du 04/09/2008 qui vise à assurer une politique de diversité dans la fonction publique bruxelloise, l'Administration communale de

Molenbeek-Saint-Jean dispose d'un plan complet de diversité. A cela s'ajoute également le respect de l'ordonnance du 02/02/2017 relative à l'obligation d'engager des personnes atteintes d'un handicap.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire communal,

Le Secrétaire adjoint,



Gilbert Hildgen
~~Jacques DE WINNE.~~

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

Samedi, 08 juin 2019

Madame la bourgmestre-présidente du conseil et les Echevin.e.s,

Depuis plusieurs mois, j'ai remarqué une augmentation importante des dépôts clandestins encombrants nos rues pendant plusieurs jours ou semaines sans qu'ils ne soient enlevés. En même temps, ce qui aggrave la situation, c'est la propreté de nos rues. Ces dernières ne sont pas balayées et nettoyées régulièrement. La gronde de nos citoyens commencent.

Je voudrais vous demander à ce sujet :

1. Le nombre de balayeurs par zone et par jour
2. Le tonnage enlevé par mois. Y-a-t-il un outil de pilotage ?
3. Le nombre de « GLOUTON » en service
4. Le nombre du personnel de nettoyage en congé de maladie
5. Y-a-t-il un plan de diversité parmi le personnel de nettoyage ?

Merci pour vos réponses.

Emre SUMLU

Conseiller Communal Ecolo Samen

